

Un projet de
DIF SA

Attention les images sont indicatives et non-contractuelles



Projet
Parcelle 36

Salavaux

Résidence «Le Pile»
1585 Salavaux

Résidence «Le Pile» à Salavaux

Au cœur du Vully, à proximité d'Avenches, le village de Salavaux fait partie de la magnifique région des 3 lacs (Morat, Neuchâtel, Biemme), d'où le nom de la commune Vully-les-lacs, qui s'ouvre au développement résidentiel et offre les avantages d'une vie de campagne, tranquille et saine.

Les écoles, les transports publics, l'accès rapide au réseau autoroutier, la proximité des centres citadins sont les atouts majeurs de ce projet.

Vivre à la résidence, c'est conjuguer, le centre du village, la proximité de la vie active, tout en bénéficiant de la tranquillité, la convivialité et la vie saine d'une grande zone rurale.

Les espaces de vie proposés, lumineux, pratiques et fonctionnels sont conçus pour être modulés et terminés au choix des futurs propriétaires.

La conception architecturale et technique de la résidence s'inscrit dans un souci d'équilibre entre l'environnement et le confort.

DIF SA, concepteur, constructeur et pilote du projet travaille en totale transparence avec le client et garantit un accompagnement individualisé et professionnel.

Nouvel immeuble de 3 appartements Résidence «Le Pile» 1585 SALAVAUX

Les prix proposés se basent sur les plans et descriptif du présent document.

Les futurs propriétaires peuvent choisir des options spécifiques, pour autant qu'elles s'insèrent dans le concept architectural et technique. Ces choix font l'objet d'une calculation en plus ou moins value.

En fonction de l'environnement économique influençant les conditions des entreprises prestataires, les prix peuvent faire l'objet d'adaptation.

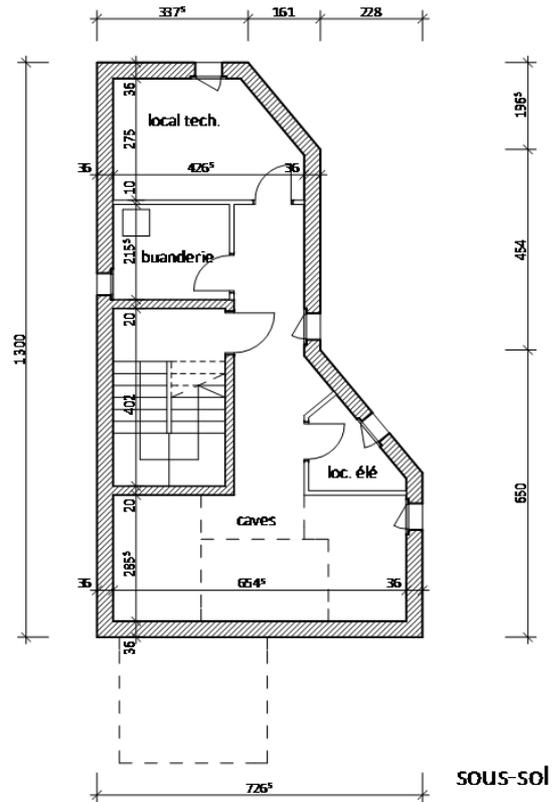
Les modifications techniques peuvent être apportées sans préavis.

Ce document n'est pas contractuel.

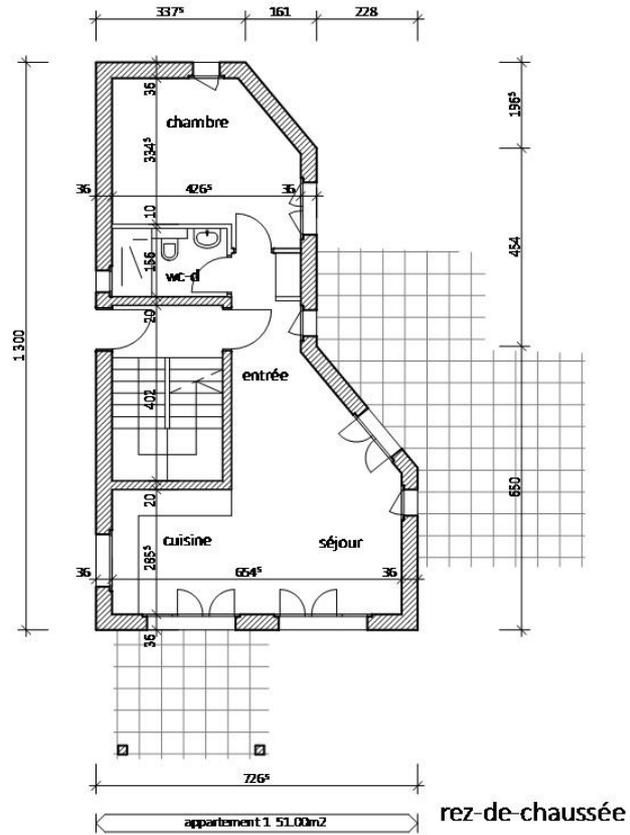
parc. 36 Vully-les-Lacs (Salavaux)
 implantat i on éch 1/200



Situation
 Géomètre

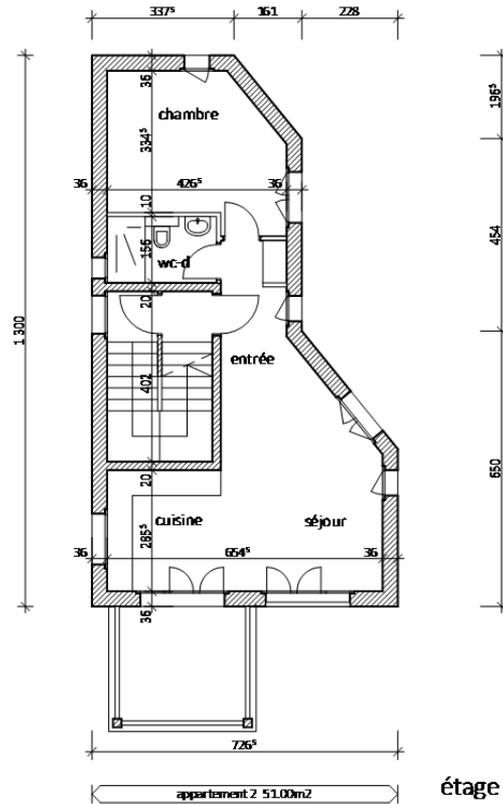


Immeuble Plan sous-sol



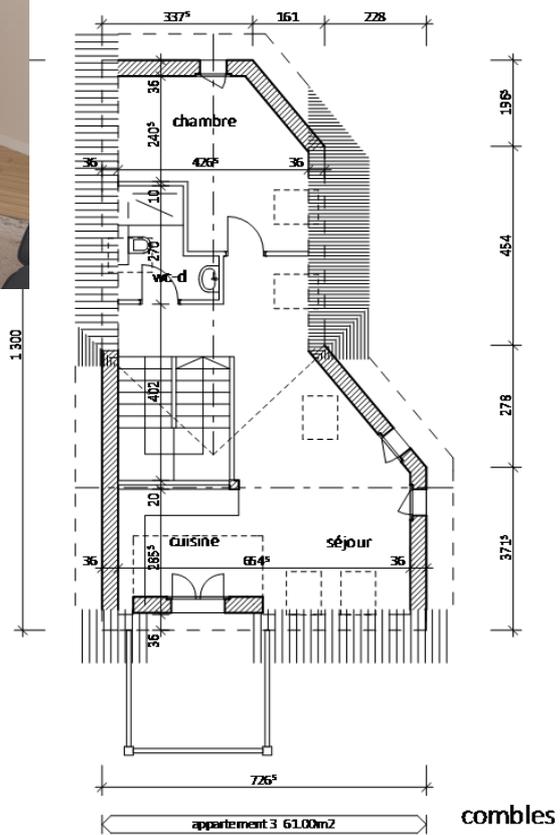
Immeuble
Plan
rez

Attention les images sont indicatives et non contractuelles



étage

Immeuble
Plan
étage



Immeuble
Plan
comble

Attention les images sont indicatives et non-contractuelles



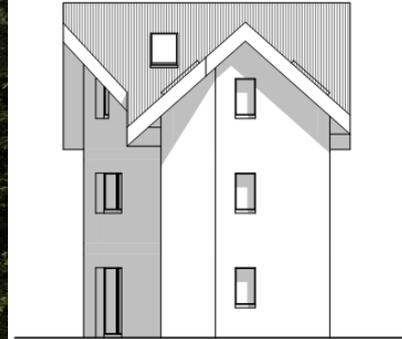
façade sud-est



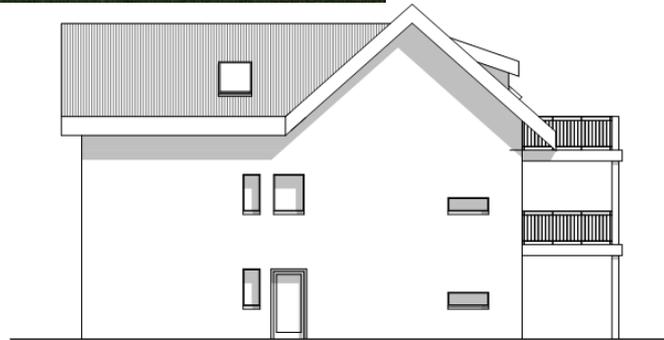
façade nord-est

Immeuble
Vue
façade
N-E
S-E

Attention les images sont indicatives et non-contractuelles



façade nord-ouest



façade sud-ouest

Immeuble
Vue
façade
S-O
N-O

Descriptif général de l'immeuble

Maçonnerie

Fondations et radier général en béton armé, coulé sur béton maigre, murs extérieurs, partie contre terre en béton armé, épaisseur selon ingénieur.

Autres murs en briques ciment épaisseur selon ingénieur.

Les séparations phoniques, conformes aux normes, sont prévues entre les appartements. Abri antiatomique au sous-sol.

Toiture

Couverture en tuiles brun foncé. Ferblanterie en cuivre ou zinc. Conduit de cheminée sur toiture en cuivre ou zinc. Tabatières selon plan avec stores d'obscurcissement intérieurs.

Isolation thermique et phonique.

A l'extérieur des murs, isolation périphérique épaisseur selon ingénieur thermicien.

Dalle sur sous-sol et étages avec panneaux polyuréthane 40 mm, Roxon ou similaire, chape flottante de 60 mm.

Toiture combles, isolation selon ingénieur thermicien.

Installation de chauffage

Chauffage centralisé dans le nouvel immeuble par pompe à chaleur et distribué dans la ferme.

Charpente

Charpente apparente traditionnelle en sapin brossé naturel, toiture à 2 pans, lambrissage de sous-couverture en lames de sapins naturel côté intérieur.

Menuiserie extérieure

Fenêtres et portes-fenêtres en PVC avec vitrage isolant de haute qualité. Les ouvertures en façades sont obturées par des stores à manivelle.

Menuiserie intérieure

Porte palière semi-acoustique à double battue, montée en applique.
Portes de communication, avec cadre, faux-cadre et embrasure.
Armoires avec intérieur mélaminé, fermeture par aimant, hauteur 240 cm.

Gypserie

Doublage des gaines, galandages et parois de séparations intérieures en carreaux de plâtre Alba.

Tous les murs en maçonnerie et plafonds sont prévus gypsés.

Peinture

Les murs intérieurs recevront un crépi rustique.

Les plafonds une dispersion blanc mât.

Electricité

Tableau général dans le local technique avec compteurs individuels.

Chambre 2 interrupteurs, 3 prises triples et 1 point lumineux

Hall 2 interrupteurs, 2 prises

Séjour 2 interrupteurs, 3 prises triples dont 1 commandée

Cuisine 1 interrupteur, 1 prise, 1 prise triple

raccordement, cuisinière, frigo, hotte de ventilation, lave-vaisselle, four

TV/TT Prises dans le séjour et dans la chambre parents (TV relié au réseau câblé)

Lustrerie Non comprise

Revêtement sols et murs

Sol bains	carrelage	fourniture Fr. 40.-/m2 -- pose Fr. 40.-/m2
Sol séjour, hall, cuisine	carrelage	fourniture Fr. 50.-/m2 – pose Fr. 40.-/m2
Entre-meuble cuisine	carrelage	fourniture Fr. 70.-/m2 – pose Fr. 40.-/m2
Sol chambres	parquet	fourniture Fr. 80.-/m2 – pose Fr. 40.-/m2
Plinthes	sapin naturel	Fr. 13.-/ml
Décors		fourniture et pose en plus-value
Pose spéciale		diagonale, multi-formats, etc.. en plus-value

Cuisine pour appartements

Selon plan de détail

Cuisinière encastrée vitrocéram, poubelle, frigo avec congélateur, lave-vaisselle, four, évier, hotte à charbon actif.

Eléments de rangement avec rayonnages intérieurs en mélaminé à choix.

Faces des meubles classiques.

Montant à disposition

Fr. 18'000.00

ARMOIRES

Selon plans

Sanitaire

Selon appareils dessinés sur les plans, fourniture standard, couleur blanche.
Machines à laver et à sécher le linge comprises.

Ventilation

Ventilation mécanique individuelle pour salles de bain borgnes et ventilation naturelle pour locaux non borgnes.

Locaux communs

Ascenseur	aucun
Chaufferie	sol ciment brut, murs dispersion
Escalier	en simili, murs rustique
Parking extérieur	sol bitume

Pilotage
Construction
Vente

DIF SA

Jean-Luc Fournier
Ch. des Pinsons 12a
1012 Lausanne
079/ 220 34 55
info@difsa.ch

Partenaire

A.C. Holding SA

1950 Sion